

bulletin n° 11  
janvier 2020

# DUNTZENHEIM infos

BULLETIN  
MUNICIPAL



## Sommaire

Credit photo : J.Hamm

- Le mot du Maire
- Les Associations
- Les évènements
- - Les Achats/travaux
- Vie locale
- Diverses Informations
- Groupe scolaire
- Etat Civil
- Intercommunalité



Commune  
de Duntzenheim

# le mot du Maire

Après un arrêt forcé suite à la liquidation judiciaire du bureau d'études Topos, le dossier de réfection de sept rues de notre village a redémarré. La maîtrise d'oeuvre a été confiée au bureau d'études L.B.S.H. Le projet a été adopté par le Conseil Municipal dans sa séance du 27 octobre dernier, et le chantier va démarrer en début d'année prochaine.

Les travaux à l'Eglise ont été réalisés par l'entreprise Voegele en cette fin d'année: remplacement du beffroi des cloches ainsi que du soubassement et création d'un plancher à l'étage de la minuterie des cadrans.

Le permis d'aménager pour le nouveau lotissement rue du Ciel a été accordé; les travaux débuteront également en 2020.

Le dossier d'acquisition de l'ancien restaurant au centre du village par l'E.P.F. (Etablissement Public Foncier d'Alsace) pour le compte de la commune avance bien également.

**Un mandat s'achève, et je n'évoquerai donc aucun projet pour l'avenir.**

En cette fin de mandat, je tiens à remercier le Conseil Municipal pour le travail fourni tout au long de ces six années. Il a su prendre les décisions importantes pour notre village. Je tiens également à remercier le personnel communal pour son soutien sans faille.

Le développement d'une collectivité ne pourrait se faire sans l'engagement de ses élus, le dynamisme de ses associations et l'implication de son personnel communal. Merci aussi aux acteurs économiques de notre commune, qu'ils soient agriculteurs, artisans ou commerçants, et qui par leurs actions contribuent à l'entretien et la préservation de notre beau paysage, à la création d'emplois et à la vitalité de notre village.

Pour mon dernier Mot du Maire dans le bulletin municipal, permettez-moi de vous exprimer tous mes vœux de bonheur et de santé, pour vous-même et les vôtres.

Mais la roue tourne, et d'autres forces vives reprendront le flambeau.

**Bonne chance à la nouvelle équipe.**

**Le Maire, Claude LITT**

## **LES HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE**

- les mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h00 à 11h00 avec levée de courrier à 11h.
- les mardis et jeudis après-midi de 14h30 à 19h00 sans levée de courrier.

Vous pouvez récupérer un colis ou un recommandé aux heures d'ouverture de la mairie. Les recommandés ne sont délivrés qu'aux destinataires désignés sur le courrier. Aucun recommandé ne peut être remis, pas même au conjoint, sauf s'il est muni de la procuration et papier d'identité comme indiqué sur l'avis de passage.

## **LES HORAIRES DE LA MAIRIE**

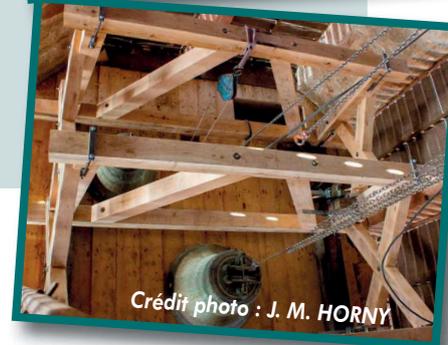
**Les mardis et jeudis de 16h00 à 19h30.**

# les achats - les travaux

- Dépenses liées aux travaux de réaménagement de divers espaces publics (études) : 9 206.07€ TTC
- Dépenses pour matériel informatique de la mairie (nouvel ordinateur, certificats,...) : 4 267.24€ TTC
- Dépenses pour l'acquisition du terrain près du cimetière qui a vocation à devenir un parking : 1052.40€ TTC (PV d'arpentage + achat)
- Dépenses pour l'aménagement PMR de la salle par l'entreprise Wicker : 3 270.43€ TTC
- Dépenses pour le prolongement des trottoirs de la rue d'Ingenheim et déplacement du panneau d'agglomération par l'entreprise Wicker : 7 267.61€ TTC
- Achat d'une débroussailleuse : 699€ TTC
- Remplacement d'un poteau incendie rue des Bergers : 1 860€ TTC
- Participation de la commune à la pose du collecteur rue des Champs par le SDEA : 20 615.05€ TTC

**La municipalité a également validé en avril 3 devis pour l'entretien de l'église. Les travaux ont été réalisés fin 2019 :**

- Remplacement du beffroi des cloches : 9 891.60€ TTC
- Remplacement du soubassement : 10 686€ TTC
- Création d'un plancher à l'étage de la minuterie des cadrans : 3 333.60€ TTC



## PROJETS

- Le Conseil Municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre du projet de réaménagement de divers espaces publics (suite à la liquidation de TOPOS) à LBSH Ingénierie de Niedernai pour un montant TTC de 13 767.72€. Le projet est estimé pour les travaux de voirie à 343 373.50€ HT et pour les réseaux secs à 66 878.50€ HT. La commune a sollicité le Département pour une participation financière conséquente. La consultation des entreprises s'est faite du 5 au 28 novembre pour un démarrage des travaux début 2020.
- Un permis d'aménager a été accordé à TERRE ET DEVELOPPEMENT pour la création d'un lotissement « rue du Ciel » le 10 septembre 2019. Le nombre maximum de lots autorisé est de 18, et la surface plancher maximale sur l'ensemble du lotissement est de 9 500 m<sup>2</sup>.

# ecole intercommunale DE WINGERSHEIM

## Groupe scolaire « Au clair de lune »



Depuis septembre, le groupe scolaire compte 303 élèves, répartis dans 12 classes.



Avec l'ouverture d'une nouvelle classe bilingue cette année, il y a maintenant 5 classes de petits-moyens-grands (3 en bilingue et 2 en monolingue).

L'encadrement est assuré par 14 enseignants et 5 ATSEM.

A la fin de l'année scolaire 2018-2019, deux classes de CM1 et CM2 sont parties en classe de découverte visiter les châteaux de la Loire.

Le 14 juin 2019, une fête de l'école a clôturé cette première année scolaire «Au clair de lune».

Avant un repas pris en commun, organisé par l'APE, les 270 enfants de la maternelle au CM2 ont présenté quelques chants sur le thème de la lune.



En octobre, quelques moments récréatifs et instructifs pendant la semaine du goût, avec des petits déjeuners copieux et variés servis par des parents d'élèves ou des préparations réalisées par les enfants.



# INTERCOMMUNALITÉ

## PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal



**Un projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été arrêté le 28 février 2019 après plus de deux ans de travail mené en concertation avec les Services de l'État, les Chambres Consulaires, les Communes et le public.**

Il a ainsi été rendu public afin d'aborder la phase règlementaire de consultations officielles des Personnes Publiques Associées, l'avis définitif des Communes et bien-sûr pour mener l'enquête publique qui s'est déroulée du 16 septembre au 17 octobre 2019 au siège de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et dans les Mairies d'Alteckendorf, Hochfelden et Wingersheim les Quatre Bans.

Une Commission d'Enquête, composée de 3 enquêteurs, a été nommée pour recevoir les observations du public. 11 permanences ont été tenues pour recevoir 151 personnes et recueillir 263 observations. À l'issue de cette enquête, le Maire de chaque Commune a été reçu par le Bureau d'Études OTE et l'ATIP afin de donner son avis sur les requêtes de ses concitoyens.

Une synthèse générale a été adressée à la Commission d'Enquête afin de répondre à leurs interrogations. Après avoir entendu et analysé les observations du public, les avis des Élus respectifs et pris note du Mémoire en réponse de la Communauté de Communes, la Commission d'Enquête a déposé son rapport définitif le 15 novembre 2019.

Leurs conclusions étaient favorables avec l'une ou l'autre recommandation. Une réunion de la Commission « PLUi » s'en est suivie pour examiner ce rapport et ses conclusions transmises à la Conférence Intercommunale des Maires afin de statuer définitivement sur les observations.

Nous tenons à exposer à nos concitoyens que ce PLUi a été établi avec des contraintes règlementaires imposées par les Services de l'État et les Chambres Consulaires, avec pour seul objectif l'intérêt général, la préservation de notre environnement, la protection de notre population et bien évidemment la réduction de la consommation foncière.

En matière d'extension urbaine, la Communauté de Communes avait laissé une grande liberté aux Conseils Municipaux de ses Communes membres pour en établir le zonage. Des arbitrages ont été cependant nécessaires, nous ne pouvons, malheureusement, pas répondre favorablement à l'ensemble des requêtes et nous le regrettons. Au vu de l'ensemble du travail accompli depuis plus de 3 ans et sur proposition de la Commission d'Enquête, le Conseil Communautaire a donc approuvé le premier document d'urbanisme intercommunal.

Enfin, il est précisé que ce document est établi pour un objectif de 10 à 15 ans mais qu'il est appelé également à « vivre » c'est-à-dire qu'il pourra être modifié ou révisé à tout moment si l'intérêt du territoire le justifie, pour corriger les erreurs ou manquements éventuels et pour répondre à l'évolution de notre société et de l'économie locale.

# INTERCOMMUNALITÉ

## > Bientôt la *fibre optique* dans tous les foyers...

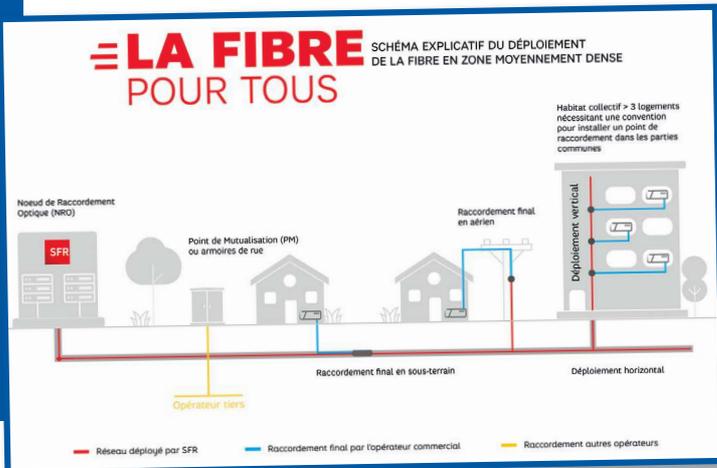
Suite à la délibération du 28 février 2019, la communauté de communes du Pays de la Zorn a autorisé SFR à construire un réseau de fibre optique FTTH (Fiber to the home ou jusqu'à l'abonné) permettant d'avoir des débits internet jusqu'à 50 fois supérieurs à ceux permis par l'ADSL. En terme de calendrier, les études techniques sont terminées. Les travaux de déploiement vont débuter début 2020 et s'achèveront fin 2021 (cf. méthodologie de déploiement). A partir de ce nouveau réseau, d'autres opérateurs pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres commerciales aux habitants du territoire.

### QU'EST-CE QUE LA FIBRE OPTIQUE ?

La fibre optique est une technologie constituée d'un fil de verre ou de plastique (de l'épaisseur d'un cheveu) qui permet la transmission de données numériques. Elle permet de profiter de l'usage d'Internet, de la télévision ou du téléphone fixe. La fibre permet un échange de données à une vitesse incroyable et supérieure aux autres technologies comme l'ADSL.

### EN QUOI LA FIBRE OPTIQUE DIFFÈRE-T-ELLE DE L'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la Fibre Optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL. D'autre part, à la différence de l'ADSL, les débits permis par la fibre ne sont pas affaiblis du fait de l'éloignement du nœud de raccordement. La Fibre Optique offre des débits jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Mbit/s pour l'ADSL.



### PERFORMANCE ET BÉNÉFICES DE LA FIBRE À 1GBIT/S

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

**A titre d'exemple, la durée de téléchargement d'un film de 700 Mo ne nécessite que 7 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 5 minutes avec l'ADSL. De la même façon, une saison de série (10 épisodes, soit 5 000 Mo) se télécharge en 50 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 45 minutes avec l'ADSL.**



# INTERCOMMUNALITÉ

## Point de contact DGFIP à la MSAP du Pays de la Zorn

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn et la Direction Régionale des Finances Publiques ont signé le 28 novembre 2019 une convention relative au «nouveau réseau de proximité de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)».

Ce document a été élaboré dans le cadre d'une concertation départementale entamée au mois de juin dernier. Il prévoit un renforcement de l'accueil de proximité en matière de finances publiques à travers :

- la participation de la DGFIP à la «Maison de Services au Public» du Pays de la Zorn. Cette participation se traduira :
- d'une part, avec la mise à disposition des agents d'accueil de la MSAP d'un ou plusieurs référents de la DGFIP aisément joignables pour aider, le cas échéant, dans les réponses à apporter aux usagers.
- d'autre part, la mise en place d'une permanence sur rendez-vous les mercredis de 9h à 12h les semaines paires conduisant au déplacement au sein de la MSAP d'un agent des Finances Publiques ;

La convention comporte également un axe dédié à la modernisation de la gestion des collectivités locales. Elle pose ainsi les jalons de la création d'un «Service de Gestion Comptable» (SGC) à SAVERNE auquel sera confié la gestion des collectivités du Pays de la Zorn, actuellement assurée par la trésorerie de TRUCHTERSHEIM. Un Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) disposant d'un bureau à HOCHFELDEN aura vocation à apporter son expertise aux élus du territoire de la CCPZ.



## Ordures Ménagères Résiduelles et Assimilés

**La Communauté de Communes du Pays de la Zorn (CCPZ) est compétente en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés.**

Pour ce faire, elle a conclu différents marchés de prestation :

- Un marché de prestation a été passé avec la société SUEZ pour la collecte en porte à porte des ordures ménagères et du tri sélectif pour une durée de 5 ans (2018 – 2023).
- La gestion des déchèteries de Bossendorf et Mutzenhouse est également assurée par la société SUEZ pour 5 ans (2018-2023)
- La collecte des biodéchets est assurée par RECYBIO avec la mise en place de 3 tubes pour une période test de 1 an (février 2019 – février 2020)

Les missions de traitement et valorisation des déchets sont déléguées au SMITOM Haguenau-Saverne.

### 1. RAPPELS POUR LES CHANGEMENTS DE SITUATION

#### Nouvel arrivant sur le territoire

Afin de profiter du service de ramassage des ordures ménagères, il est nécessaire de vous inscrire auprès des services de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et de renseigner un formulaire d'ouverture de compte (nom, prénom, coordonnées...).

# INTERCOMMUNALITÉ

## **Nous vous remettons en outre gratuitement :**

- un bac noir de 140 L pour vos ordures ménagères (qui reste propriété de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn)
- un badge d'accès en déchèteries (qui reste propriété de la CCPZ)

Nota : vous pouvez acheter un bac de 240 L pour la collecte sélective au prix de 40€ (uniquement payable par chèque).

Votre compte sera actif dans un délai maximum de 7 jours

## **Vous n'utilisez plus le service Ordures Ménagères**

En cas de déménagement, de placement d'une personne âgée en maison de retraite ou lors d'un décès, il est nécessaire d'avertir la Communauté de Communes de votre situation et de procéder à la clôture du compte et de rendre votre badge d'accès en déchèteries.

Si le compte n'est pas clôturé, la facturation forfaitaire continue de s'appliquer.

Les formulaires d'ouverture et de clôture de compte sont téléchargeables sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn [www.payszorn.com](http://www.payszorn.com), rubrique Ordures ménagères onglet «Arrivée/départ: quelle démarche?»

## **2. COLLECTE DES BIODÉCHETS**

Afin d'améliorer les performances de tri de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, les communes d'Hochfelden, Schwindratzheim et Wingersheim les Quatre Bans ont décidé de tester pendant un an la collecte séparée des biodéchets. Ces trois communes sont équipées depuis le 28 février 2019 d'un point d'apport volontaire présenté sous la forme d'un conteneur avec contrôle d'accès nommé Tube®. L'expérimentation prendra fin en février 2020 et nous sommes en attente des conclusions pour définir les solutions à mettre en place.

## **3. DÉCHETS VERTS**

### **Compostage domestique**

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn met en vente toute l'année des composteurs de 1m<sup>3</sup> au prix de 20€. Cela permet de réduire les biodéchets dans les bacs ordures ménagères et les déchets verts apportés en déchèteries. Des conférences sont organisées annuellement par la MAISON du Compost en partenariat avec la Communauté de Communes, qui lors de ces manifestations, vend les composteurs au prix promotionnel de 10€.

Une prochaine réunion sera organisée au printemps 2020.

### **Accès à la plateforme de déchets verts de Dettwiller**

Pour réduire les déchets verts apportés en déchèteries et à la demande de nombreux usagers, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a mis en place un partenariat avec le SMICTOM de Saverne pour permettre l'accès à la plateforme de déchets verts de Dettwiller.

**Comment faire ?** Après inscription, un badge vous sera remis à l'accueil du SMICTOM de Saverne, sur présentation de votre dernière facture ordures ménagères (moins de 6 mois).

Tarif: ce service sera facturé 15€/an pour 12 passages.

## **4. COLLECTE DES CAPSULES ET EMBALLAGES MÉTALLIQUES :**

Les capsules et bouchons métalliques ne sont plus collectés par les «Bouchons de l'espoir» en revanche vous pouvez les mettre dans votre bac de tri.

En effet, le centre de tri ALTEM, qui reçoit les collectes des bacs jaunes de nos communes, a été modernisé afin de pouvoir récupérer l'ensemble des emballages métalliques.

Désormais vous pourrez jeter dans votre bac de tri, l'ensemble des emballages métalliques, y compris ceux de petite taille: feuilles en aluminium, barquettes, opercules, bouchons, capsules de café, poches de compote, couvercles, etc.

### **Pour tout renseignement complémentaire, contacter la :**

Communauté de Communes du Pays de la Zorn

43 route de Strasbourg - 67270 Hochfelden

Tel : 03 88 91 96 58

du lundi au vendredi, 8h-12h et 14h-17h



## ASLD - 40 ans

L'ASLD a été créé en 1980 et fêtera le week-end du 18 et 19 juillet 2020 les 40 ans d'existence du club.

Ce moment permettra d'honorer ceux qui ont fait l'histoire du club, de se remémorer les succès et les anecdotes.

**Le club compte aujourd'hui 3 équipes qui évoluent à différents niveaux: Equipe 1 : district 2, Equipe 2 : district 7 et Equipe 3 : district 9**



Finale Challenge des équipes 2



## MUSIQUE Fraternité

**En 2019, la Fraternité a démarré la saison avec son concert de Printemps.**

Après avoir assuré une première partie pleine de peps, elle a laissé la « parole » à ses amis de Zornwind qui proposaient aux spectateurs un répertoire un peu plus traditionnel avec de la Bloosmusik. Ce fut une belle soirée passée en votre compagnie !

Comme toujours, l'année a ensuite été ponctuée par plusieurs sorties musicales. Notamment dans le nord du département, chez nos amis de Surbourg et même au-delà de frontières, puisque nous avons à nouveau été accueillis chez nos amis musiciens de Hayna.



Pour finir l'année en douceur et en musique, nous avons donné notre concert de Noël le dimanche 15 décembre 2019 à l'église de Duntzenheim !

Après une partie musicale et contée, vous avez pu déguster le vin chaud, bredele et autres douceurs.

**Avec un peu d'avance, nous vous souhaitons une merveilleuse année 2020 !**

# les associations

Vous trouverez toutes les informations concernant la paroisse avec le plan des cultes dans le Nouveau Messager qui est distribué tous les trimestres environ. Notre pasteur référent est Mme **HORBER Isabelle** joignable au **03 88 21 98 34** ou [presbytere-wsz@orange.fr](mailto:presbytere-wsz@orange.fr).

## Différents groupes se rencontrent tout au long de l'année :

- Le Groupe « Séniors » se retrouve les lundis à 14 h dans la salle paroissiale animé par un pasteur du consistoire à tour de rôle autour d'un texte biblique suivi d'un moment convivial. Les dates se retrouvent dans le Nouveau Messager.
- Le club biblique pour les enfants du CE1 au CM2 se retrouve au presbytère de Waltenheim à la sortie de l'école certains vendredis de 16h30 à 18h. Les enfants débute par un goûter, une histoire biblique puis un bricolage. Un covoiturage est mis en place. Pour les maternelles et les CP, le club biblique est organisé le samedi matin. Les dates sont consultables dans le Nouveau Messager.
- Le Catéchisme a lieu de façon consistoriale à Schwindratzheim pour les enfants de 11 à 14 ans.



Fête des récoltes

## Moments forts dans la paroisse en 2019

Un chemin de croix a eu lieu le vendredi Saint de Duntzenheim à Saessolsheim où de nombreuses familles protestantes et catholiques se sont associées à une marche pour méditer ensemble la Passion du Christ.



Cette année, la paroisse a organisé un repas couscous qui a connu un vif succès puisque plus de 200 personnes y ont participé. Pour débiter, un culte a été célébré par le pasteur Daniel SCHAEFFER, puis un couscous royal a été servi pour satisfaire les papilles.

Durant tout l'après-midi, des échanges, des rencontres, des retrouvailles ont permis de passer un agréable moment.

## Vie LOCALE 2019 Fête du 3<sup>e</sup> Âge



## Atelier peinture



## la chasse aux oeufs



## la bourse aux plantes



## Festivites du 13 juillet 2019



# la fête des voisins de la Rue des Jardins

La désormais traditionnelle «fête des voisins» s'est déroulée dans la continuité des précédentes éditions dans un esprit de franche camaraderie.



A l'initiative de cette agréable soirée, les organisateurs ont récolté différentes propositions de noms pour cet évènement auprès des habitants de la rue du lavoir, des jardins et des pierres.

L'occasion par ailleurs de pouvoir compter sur la générosité et le volontarisme de tout le monde.

## Joyeux anniversaire



**20 ANS**  
du gîte de  
M. et Mme  
MUNSCH

Le gîte est classé 3 épis et 4 étoiles par Gîtes de France.

Il est constitué de 3 chambres - 2 salles d'eau - 2 WC - 1 cuisine équipée - salon - rez-de-chaussée plain-pied.

Pour les contacter:  
06.70.68.60.11



photo prise lors de l'A.G. des Gîtes de France

# UNE ROSE UN ESPOIR

**UNE ROSE  
UN ESPOIR**  
Le cœur des motards



## PROCHAINE OPÉRATION: **SAMEDI le 25 AVRIL 2020**

L'opération 2019 a permis à notre association de remettre un chèque de 47 223 euros à la ligue 67 Contre le Cancer, tandis qu'au niveau national, 1 841 166 euros ont été remis à la ligue Contre le Cancer. Une Rose Un Espoir est devenu le 1<sup>er</sup> financeur privé de la ligue.

La grande générosité de nos concitoyens nous a permis d'enregistrer le ratio don par rose le plus élevé de France.

Que fait la ligue 67 C Cancer avec nos dons: (bilan 2018, investissements réalisés dans le 67) 1800 malades et proches accompagnés, informés et soulagés. 1600 adultes et jeunes ont été informés, accompagnés, protégés et sensibilisés. (21 205 euros) 460 706 euros d'aide à la recherche en faveur de la prévention, le dépistage, les traitements et les dispositifs de prise en charge de la maladie. 201 505 euros pour les projets régionaux. 530 512 euros investis pour aider les malades et leurs proches: 163 433 euros investis dans des actions de prévention et de promotion des dépistages, etc... Nous ne nous reposons pas sur cette belle réussite de 2019, bien au contraire, car, qui n'avance pas recule. Le cancer, lui malheureusement, avance et ne fait pas de pause.



Depuis le mois d'octobre, le comité du Pays de la Zorn s'est remobilisé pour organiser l'opération 2020 et relever un nouveau défi. A chaque nouvelle édition, l'organisation doit être repensée et reprise dans sa totalité car notre secteur évolue constamment. Après les extensions de 2019, Hochstett et Berstett nous rejoignent et quelques projets sont en cours de finalisation. Notre secteur couvrira en 2020 plus de 13 000 foyers. La barre des 10000 roses pour la collecte du 25 avril sera certainement dépassée. L'opération 2020 débutera le week-end de Pâques par une distribution de tracts d'informations que je vous invite à lire attentivement.

Vendredi 24 avril, à la Fescherhett, nous mettrons en cravates ces milliers de roses. Tous ceux qui souhaitent nous y aider seront les bienvenus car en parallèle, nous avons d'autres tâches d'organisation à assumer. Samedi 25 avril la cérémonie officielle aura lieu à la Maison du Pays.

Dès 8H00 les bénévoles seront opérationnels dans les points fixes de collecte et à 9H00 les motards sillonneront les villages. Rappel important: Nous ne vendons pas les roses, nous les proposons contre un don de 2 euros minimum par fleur. Vous pouvez augmenter votre don par chèque, à libeller au nom de la ligue 67 contre le cancer, ce qui vous permettra de bénéficier d'un crédit d'impôt de 66%. Vendredi 7 juin, au foyer St Pierre et Paul, remise officielle du chèque à la ligue 67 C Cancer. Notre action est maintenant reconnue et attendue, ici à Hochfelden et partout dans nos villages.

**Par avance, merci pour votre soutien et votre générosité qui n'est plus à démontrer. Merci au nom des malades, des motards, des bénévoles, les besoins sont immenses et la lutte contre ce fléau est loin d'être gagnée.**

Daniel Gillig Président

## pompiers volontaires

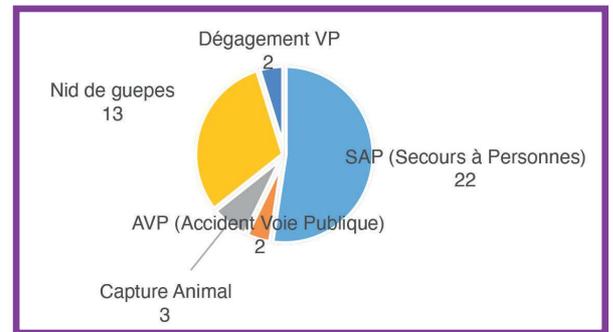
de la section Gougenheim - Rohr - Duntzenheim

RÉPARTITIONS DES INTERVENTIONS DU  
1<sup>ER</sup> JANVIER AU 25 NOVEMBRE 2019

Le coeur de notre engagement est la protection des biens et des personnes sur les communes de Gougenheim, Rohr, Duntzenheim, mais nous sommes également en renfort sur toute la Compagnie de Saverne.

Contrairement à 2018, l'année 2019 fut plus calme en terme d'intervention.

Nous avons comptabilisé 42 interventions.



## Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

Vous les avez peut-être déjà aperçus les samedis matin dans les rues de Gougenheim. De 12 à 16 ans, filles et garçons peuvent découvrir le métier de Sapeur-Pompier en intégrant la section des JSP de Hochfelden.

Le cycle JSP se déroule en 4 années calées sur le calendrier scolaire des jeunes :

- la 1<sup>ère</sup> année à Schwindratzheim ;
- la 2<sup>e</sup> année à Gougenheim ;
- la 3<sup>e</sup> année à Hochfelden ;
- la 4<sup>e</sup> année sur l'ensemble de la compagnie de Saverne.

A la fin de ces 4 années, les jeunes passent le Brevet des Cadets qui leur permettra, s'ils le souhaitent, d'intégrer le corps départemental des Sapeurs-pompiers, après 4 jours de formation complémentaire au lieu de 12. Tout au long de ce cursus, il faut savoir que les JSP n'effectuent aucune intervention, mais apprennent les bases et les valeurs du métier de Sapeur-Pompier. A ce jour la section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim compte dans ses rangs 4 pompiers issus des JSP, et nous avons 3 jeunes en cours de formation :

- Sarah Knoll de Gougenheim et Maxence Neeb de Duntzenheim en JSP 3<sup>e</sup> année
- Yanis Schweitzer de Duntzenheim en JSP 1<sup>ère</sup> année



Si vous souhaitez rejoindre notre cause que cela soit en tant que JSP ou Sapeurs-Pompiers n'hésitez pas à nous contacter.

À VOS AGENDAS...

Rendez-vous samedi  
16 mai et dimanche  
17 mai 2020 à  
Gougenheim pour notre  
prochain "Pompier Fesch".

# L'Amicale...

L'année 2019 est pour nous l'année de l'union. En effet, depuis la départementalisation et la fusion des corps communaux de Gougenheim et de Rohr en 2007, le choix avait été fait de ne pas unir les amicales. Le président de Rohr ayant quitté la commune en 2018, ses membres ont fait le premier pas vers cette union. Après de multiples réflexions et groupes de travail, le projet s'est concrétisé le 22 novembre dernier à la caserne de Gougenheim, l'ensemble des membres des deux amicales a dit « oui ». De cette union est donc né un nouveau nom qui intègre les 3 communes représentées par nos membres : **L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim (ASPGRD)**

Nous serons heureux de vous retrouver pour fêter cette union avec nous, lors de notre soirée dansante le 8 février 2020 à Duntzenheim animée par Larsen II. Je me joint à l'ensemble des membres de l'amicale pour remercier Nicolas qui après plus de 6 ans à la présidence de l'amicale de Gougenheim n'a plus souhaité prolonger son mandat. Un grand merci à toi pour tout ce que tu as apporté, en espérant être à la hauteur de mon nouveau rôle. Nous tenions également à remercier l'ensemble de la population qui par sa présence à nos manifestations, son accueil lors de la distribution de nos calendriers et tout au long de l'année nous soutient dans nos actions. Nous vous en sommes reconnaissants.  
Pour l'ensemble des membres,

**Le président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim,  
Ludovic CRIQUI**

## Le mot du Chef

Mesdames, Messieurs, habitants de nos Communes,  
Comme à chaque fin d'année, c'est le moment de dresser le bilan de l'année écoulée. Je souhaiterai en premier lieu avoir une pensée pleine de reconnaissance pour nos nouvelles recrues :

- 1) **Sapeur Juch Denis** (Duntzenheim) qui a intégré notre Section en cours d'année et qui est opérationnel depuis l'automne, après avoir suivi toutes ses formations.
- 2) **Mr Yanis Schweitzer** (Duntzenheim) qui a intégré la Section de J.S.P.

Je veux les féliciter pour leurs engagements et je félicite au passage leurs formateurs qui prennent de leurs temps libres année après année pour transmettre leur savoir et leur passion à ces nouvelles recrues afin de maintenir nos effectifs et par conséquent pérenniser la réponse opérationnelle sur notre secteur. L'année 2019 a également été marquée par la mise en place de la facturation des interventions de destruction de nid d'hyménoptères « guêpes, frelons... ». Par délibération du conseil d'administration du 28 mars dernier, le SDIS 67 a décidé de facturer les destructions de nids d'hyménoptères à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019. Après cinq mois de mise en oeuvre, un premier bilan a été établi. La présence d'hyménoptères varie d'une année sur l'autre. Cependant, force est de constater que l'activité pour destruction de nids d'hyménoptères est en très forte chute en raison de la facturation de ces interventions. Pour clarifier les faits : l'argent de la facturation ne revient pas aux pompiers locaux ! L'objectif principal de cette mesure est atteint : permettre au SDIS 67 de se recentrer sur ses missions prioritaires et de préserver la disponibilité de ses moyens humains et matériels pour répondre sans délais aux besoins de secours d'urgence. Si vous êtes en présence d'un nid, vous pouvez toujours faire appel aux pompiers !

Et puis il me faut remercier l'ensemble du personnel de la Section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim. C'est eux qui tout au long de l'année, se forment, s'adaptent et donnent de leur temps pour pouvoir continuer à vous porter secours à toutes heures, en tous lieux et en toutes circonstances. A travers eux, c'est également leurs familles que je souhaite mettre à l'honneur.

**Je terminerai mon propos en vous transmettant tous mes vœux de bonheur pour 2020 et en vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année.**

**Ltn Criqui Marc  
Chef de la Section**

## les aventuriers DE L'EXTRÊME ET LE RÊVE CONTINUE...



Après avoir sillonné l'Europe et l'Asie durant 20 mois en 2012-2013, Martine et Dominique GAULT ont décidé à nouveau de reprendre la route en vélos le 12 octobre dernier pour rejoindre Oman avant le printemps et les fortes chaleurs.

Leur départ se fait tout en douceur sur la piste cyclable le long du canal du Rhône au Rhin, ensuite ils traversent la passerelle des 3 pays entre Huningue et Weil am Rhein pour rejoindre à une centaine de mètres plus loin la Suisse.

La météo n'étant pas très clémente, ils décident de ne pas passer par le St Gothard (initialement prévu) mais de suivre la route n° 3 Nord/Sud (de Bâle à Chiasso) qui leur fait découvrir de merveilleux paysages (lacs, montagnes, falaises).



Ils arrivent en Italie par un chemin forestier bien raide sans avoir vu aucune frontière. Nos cyclistes traversent Milan, Pavie visitent les majestueuses cathédrales, rejoignent Pise sous une pluie battante, puis repartent pour la Toscane et ses côtes difficiles à gravir.

Le brouillard, la pluie et les journées bien courtes leur demandent énormément d'efforts physiques, ils décident donc de prendre le train jusqu'à Sienne, puis enjambent à nouveau leurs vélos en direction de Rome.



Vers la mi-novembre, Martine et Dominique arrivent à Rome par une belle piste cyclable qui court le long du Tibre. Ils sont impressionnés par les dimensions et la beauté des lieux. Chaque détour est la promesse de belles surprises: la Place et la Basilique St Pierre, les temples antiques, le Colisée, le Panthéon, la célèbre Fontaine de Trévi... Mais les voilà contraints de repartir pour Civitavecchia (toujours sous la pluie) car un bateau les y attend pour embarquer à destination de Dubaï.

# Informations diverses

## Rappel des horaires d'ouverture des déchèteries :

*Mutzenhouse :*

Lundi - Mercredi : 15h - 18h45

Samedi : 9h - 11h45 et 14h - 17h45

*Bossendorf :*

Mardi - Jeudi : 15h - 18h45

Samedi : 9h - 11h45 et 14h - 17h45

### 01. Ramassage des ordures ménagères : pensez à sortir les poubelles la veille

Collecte sélective : semaine paire : mardi

Collecte Ordures Ménagères : mercredi

Un renforcement de contrôle inopiné des poubelles sera réalisé au courant de l'année 2020. Veillez à bien respecter les consignes de tri.

**Problème d'oubli de ramassage :** veuillez contacter la Communauté de Communes au 03.88.91.96.58.

### 02. Badge déchèterie

Nous vous rappelons que l'accès aux déchèteries de la Communauté de Communes se fait sur présentation de votre badge d'accès.

**03. LA DÉCLARATION DE CHANGEMENT DE DOMICILE** est nécessaire pour une bonne gestion des services rendus à la population.

Aussi nous vous remercions de venir signaler en mairie votre arrivée ou départ de la commune.

Votre inscription nous permet de vous informer, de tenir à jour les listes d'enfants à inscrire en maternelle, vous adresser un courrier pour le recensement du service national, vous permettre l'inscription sur les listes électorales...

**Nous rappelons aux nouveaux arrivants que les inscriptions en mairie ne valent pas inscription sur la liste électorale.**

**04. LA DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE PEUT SE FAIRE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.**

Pièces à fournir : - pièce d'identité + justificatif de domicile.

Les **jeunes Français, âgés de 18 ans sont inscrits d'office** au titre de l'article L11-1 du Code Electoral, mais il est conseillé de vérifier que ces inscriptions sont bien effectives.

Les personnes, ayant changé de domicile au sein même de la commune, sont également priées de le signaler en Mairie, afin de procéder aussitôt au changement d'adresse.

Pour pouvoir voter aux élections municipales, il faut vous inscrire avant le 7 février en mairie ou par internet (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>)

## 05. ACCUEIL DU SIP-SIE de Saverne

Depuis 2017, le service des Impôts des Particuliers - Service des impôts des Entreprises (SIP-SIE) de Saverne a fait évoluer son offre de services aux usagers particuliers en proposant des entretiens sur rendez-vous au Centre des Finances Publiques. Cette formule évite l'attente au guichet, les déplacements inutiles et permet d'apporter des réponses personnalisées.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous via leur espace personnel sur le site internet <https://www.impots.gouv.fr/>

Les rendez-vous peuvent également être pris par courriel à [sip-sie.saverne@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.saverne@dgifp.finances.gouv.fr) ou par téléphone au 03.88.03.12.50.

Les simples démarches consistant à déposer un paiement ou un formulaire sans solliciter de conseil ou d'explication continueront à s'effectuer au guichet au fil de l'eau.

06



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

## MA JDC SUR MOBILE VOTRE JDC EN UN CLIC

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire. Le jeune se présente en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille et la mairie délivre alors une attestation de recensement.

Vous recevrez entre la date de votre recensement et celle de votre 18<sup>e</sup> anniversaire (ou dans les 3 mois qui suivent votre recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans) une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC.

L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. Votre participation étant obligatoire, si vous rencontrez des difficultés sur la date ou sur le lieu proposé, il convient d'adresser à votre centre du service national (CSN) une demande pour d'autres dates ou d'autres lieux. Votre demande doit parvenir au plus tard 15 jours après la réception de l'ordre de convocation.

Pour vous inscrire aux concours et examens de l'État (permis de conduire, BEP, baccalauréat, etc.), vous devez attester de votre participation à la JDC.

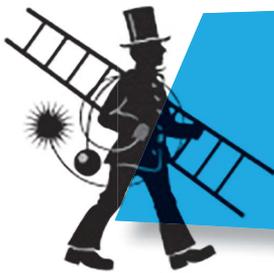


## 07. URBANISME :

Nous rappelons aux personnes qui ont obtenu un permis de construire, que le dépôt de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) doit obligatoirement être effectué une fois que les travaux sont terminés.

C'est un document qui permet de signaler à l'administration l'achèvement des travaux et la conformité de la construction par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée. A la revente du bien, le notaire exige cette DAACT.

Pour les maisons individuelles, construites après 2013, l'attestation RT2012, doit également être déposée en mairie.



## 08. PASSAGE DU RAMONEUR :

Il est désormais possible d'être averti du passage du ramoneur dans la commune, par SMS ou par mail, pour cela, il suffit de vous inscrire sur le site internet suivant : [www.ramonage-fischer.fr](http://www.ramonage-fischer.fr).

## Les fêtes à venir en 2020

### > Janvier

le 19 janvier 2020

Fête des Aînés

### > Février

le 29 février 2020

Soirée moules frites (ASLD)

### > Avril

Concert FRATERNITÉ

### > Juillet

le 13 juillet 2020

Fête Nationale

les 18 et 19 juillet 2020

Tournoi de football (ASLD)

### > Novembre

le 21 novembre 2020

Soirée moules frites (ASLD)

### > Décembre

Concert de Noël (Fraternité)

## 09. LA REDEVANCE DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE :

L'Association Foncière est chargée de l'entretien des chemins par les propriétaires agricoles.

Ceux-ci lui versent en échange une redevance annuelle. Nous recevons régulièrement des personnes étonnées de recevoir un avis de somme à payer alors qu'elles ont vendu leurs terres agricoles.

L'AF n'est bien-sûr pas informée de toutes les tractations. Aussi il est important de signaler le changement de propriétaire:

- soit à la MSA directement (comme indiqué sur l'avis de somme à payer)
- soit auprès de l'AF en déposant en mairie une copie de l'acte notarié

## 10. Dates Dons du Sang à Saessolsheim :

de 17h00 à 20h00

15.01.2020 - 18.03.2020

13.05.2020 - 29.07.2020

21.10.2020



## mariages

Tous nos vœux de bonheur accompagnent :

- Aurélie RUCH et Arthur DOSSMANN le 29.06.2019
- Christelle OSTER et Jean-Yves LITT le 27.07.2019



# naissances

Cette année sont nés :

- Louise Emma LOBSTEIN née le 05.05.2019 à Strasbourg
- Juliette Sophie BAEHL née le 04.06.2019 à Saverne
- Enaya MANNEVY née le 23.08.2019 à Strasbourg
- Robin Georges Jean SCHMIDT né le 28.08.2019 à Strasbourg
- Arthur Daniel Marc WOLBERT né le 07.09.2019 à Strasbourg
- Hélène Tania Fernande GRIESBACH née le 18.10.2019 à Saverne
- Juliette RAOULT née le 22.11.2019 à Saverne



**Félicitations aux heureux parents !**  
Et bienvenue à Duntzenheim à tout ce petit monde.

## Ont fêté un «Grand» Anniversaire



### 75 ans

|  |       |
|--|-------|
| M. Paul VOGT                                     | 09.04 |
| M <sup>me</sup> Georgette ARBOGAST née SCHAEFFER | 24.05 |
| M <sup>me</sup> Renée LITT née FORMELL           | 31.05 |
| M. Gilbert MODERY                                | 10.08 |

### 85 ans

|  |       |
|--|-------|
| M. Eugène GANGLOFF                           | 26.01 |
| M. Paul BALANQUEUX                           | 02.04 |
| M. Albert KRIEGER                            | 15.05 |
| M. Ernest HANSS                              | 08.11 |
| M <sup>me</sup> Elisabeth KLEIN née HERRMANN | 13.11 |
| M. Charles RUCH                              | 17.12 |

### 80 ans

|   |       |
|---|-------|
| M <sup>me</sup> Monique HISSIGER née TSCHAENN | 28.01 |
| M. Alfred HUGEL                               | 23.08 |
| M <sup>me</sup> Marthe BURGER née KRIEGER     | 05.09 |

### 90 ans

|  |       |
|--|-------|
| M <sup>me</sup> Jeanne GITZ née GRADT    | 17.06 |
| M <sup>me</sup> Berthe WENDLING née RUCH | 29.08 |



## Décès

- Jacques Ernest WENDLING décédé le 30.04.2019 à Saverne
- André Joseph HISSIGER décédé le 03.06.2019 à Haguenau
- Jean Claude Henri SCHWAB décédé le 07.09.2019 à Saverne
- Charles WENDLING décédé le 11.11.2019 à Ingwiller

### Comité de rédaction du bulletin :

Claude LITT, Maire - Marie-Hélène RICHARDOT, Secrétaire de Mairie - Virginie ZIMMERMANN, Carine GEISSELBRECHT Adjointes, et les conseillères Martine GAULT, Annick GARCIA, Sylvie RUCH.